



ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT DE MUSIQUE AU PRÉSCOL/PRIMAIRE

Statut : Poste temps partiel
Lieu de travail : Établissement des Petits-Ponts
Supérieur immédiat : Monsieur Denis Rossignol

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur

DATE D'ENTRÉE

Dès que possible

HORAIRE DE TRAVAIL

Lundi au vendredi

QUALIFICATIONS REQUISES

Être détentrice ou détenteur (ou en voie d'obtention) d'une autorisation d'enseigner au Québec valide : brevet d'enseignement, permis d'enseigner ou autorisation provisoire.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation spécifiant le numéro de concours **ENS-3106-1380**, soit par courrier, par télécopieur ou par courriel au :

Service des ressources humaines, CSHBO
331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Télécopieur : 819 449-2636

Courriel : rhumaines_cv@cshbo.qc.ca

****Veillez prendre note que les personnes dont la candidature sera retenue devront se soumettre obligatoirement à une enquête d'antécédents judiciaires.***

NOTE : Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues seront contactées

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est engagée dans un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. De plus, les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part.